2915

Hommage de l'auteur

Deonna. Figurine de 62047

## Figurines de bronze antiques du Musée de Neuchâtel.

par W. Deonna.

Le Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel possède une petite collection antique qui ne manque pas d'intérêt. Parmi les objets qui ont trait à l'antiquité hellénique et romaine, on notera ceux qui ont été rapportés de Grèce par M. le

colonel de Bosset, gouverneur de Céphalonie vers 1836; ce sont, entre autres, une belle série de vases mycéniens, qui provient des catacombes de Livato, et qui a été publiée dans la Rev. archéol., (1900, I, p. 128 sq.; un petit torse de Kouros archaïque du VI° siècle, découvert dans les ruines du temple de Scala à Céphalonie, que j'ai décrit dans cette même revue (1911, II, p. 39 sq.¹). Deux beaux bustes de marbre sont les portraits de dames romaines: l'un provient d'Avenches, l'autre a été trouvé à Orange, et tous deux ont été reproduits dans l'Indicateur²).

Grâce à la complaisance de M. P. Vouga, conservateur de la section archéologique, que je tiens à remercier, j'ai pu photographier les quelques figurines de bronze que possède le Musée, et j'en donne ici la reproduction. La brièveté du com-



<sup>1)</sup> Torse de Kouros au Musée de Neuchâtel. Ce torse est cité dans la Rev. arch., 1900, I, p. 145, nº 4, comme torse féminin.

<sup>2)</sup> Buste d'Avenches, Indicateur, 1911, p. 141, fig. 4, face et profil. — Buste d'Orauge, ibid., 1913, p. 32-3, fig. 6-7. Il n'est pas mentionné dans la liste des monuments trouvés à Orange, qu'a dressée M. Chatelain, Les monuments romains d'Orange (thèse de l'Ecole des Hautes-Etudes, Paris).

Le Musée de Genève possède aussi quelques antiques provenant de cette dernière ville, par ex. un oscillum de marbre, Nos anciens et leurs oeuvres, 1909, p. 17, fig. 10—11.

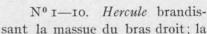
mentaire qui les accompagne s'explique par le fait qu'elles ne présentent ni grand intérêt artistique, ni intérêt typologique particulier: seule, l'intention que j'ai de faire connaître peu à peu les séries de bronzes antiques de nos Musées suisses

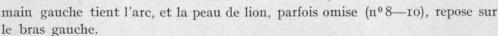
> et de préparer ainsi les éléments d'un *Corpus* ¹), m'a poussé à demander à l'*Indicateur* l'hospitalité de ses colonnes.

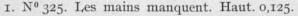
> La provenance de ces bronzes n'est pas connue. Toutefois, il est vraisemblable de croire que les figurines d'Hercule, brandissant la massue (n°1—10), ont été trouvées en territoire suisse. En effet, le Musée d'Art et d'Histoire de Genève, les Musées de Berne et de Lausanne, en possèdent de nombreux exemplaires, trouvés en Suisse ou en Haute-Savoie²). Il est inutile d'insister sur ce type banal de l'imagerie gallo-romaine³).

D'autres sont sans doute originaires d'Italie (nº 12—15); pour d'autres enfin, il est difficile de dire s'ils ont été trouvés sur notre sol, ou s'ils proviennent de l'étranger.

Les plus intéressants sont, dans l'ordre chronologique: la tête féminine (n° 20), la statuette de Dioscure (n° 18), et l'amulette (n° 24).







<sup>1)</sup> cf. Indicateur, 1913, p. 20.

nº 2.





<sup>2)</sup> Pour le Musée de Genève, cf. Deonna, Bronzes du Musée de Genève, Rev. arch., 1912, II, p. 32 sq. (p. 34, nº 4—5, p. 35). De nombreux exemplaires de ce type sont encore inédits, et seront reproduits dans le Catalogue des bronzes du Musée, qui paraîtra bientôt.

<sup>3)</sup> Reinach, Bronzes figurés de la Gaule romaine, p. 128; Répert., IV, p. 118 sq., etc.



nº 6.

 Nº 324. La peau de lion est nouée sur le cou et retombe sur l'avantbras gauche. Fragment d'arc dans la main gauche. Jambe gauche brisée au genou. Haut. 0,14.

3.  $N^0$  474. Arc et peau de lion. Haut. 0,07.

 Nº 471. Massue et peau de lion. La main gauche tient le reste de l'arc. Haut. 0,10.



nº 7.

 Nº 327. Bras et jambe droits brisés. Haut. 0,08.

6. Nº 476. Haut. 0,06.

7. Nº 475. Haut. 0,08.

8. Nº 326. Pas de peau de lion. Jambe gauche brisée. Haut. 0,115.

9. Nº 329. Haut. 0,06.

10. Nº 478. Haut. 0,07.

11. Nº 470. Hercule, nu, le bras droit appuyé sur la hanche¹). Bras gauche brisé. Haut. 0,115.



nº 8.

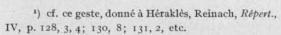
Type commun dont on a trouvé maints exemples en Etrurie, en Sardaigne, et même en Sicile 2). Haut. 0,09.

13. Nº 473. Id. Haut. 0,095. M. Fröhlich a publié dans l'*Indicateur* (1911, p. 12, fig. 3); cf. 1913, p. 28 une figurine d'Arès du Musée de Neuchâtel, casqué et cuirassé, dont il

existe des répliques à Genève (*ibid.*, p. 12, fig. 4; *Rev. arch.*, 1912, II, p. 33) et dans la collection Arnaud d'Agnel à Marseille (*Répert.*, IV, p. 109, 3). Ce dernier bronze, dit M. S. Reinach, est suspect. La direction du Musée de Ge-

nève a extrait le sien des vitrines antiques pour le placer dans celles des bronzes de la Renaissance, et il paraît probable en effet que ce type remonte à cette époque.

14. Nº 420. Personnage masculin, vêtu d'une tunique collante sous laquelle le sexe fait saillie,



<sup>2)</sup> Ex. Répert., IV, 103, 5, 6; III, p. 60, 7; II, 185, 1; Indicateur, 1911, p. 11, fig. 1, etc.



nº 10.5

nº 9.

suivant une convention fréquente dans l'archaïsme du VI° siècle, dans les bronzes et les statues 1). Le bras gauche relève la draperie, comme le font les Corés. VI° siècle, style étrusque. Haut. 0,085 2).

15. Nº 477. Personnage masculin, imberbe, vêtu du manteau qui traverse obliquement le corps. La main gauche, ouverte, sort de la draperie, la main droite tient le lituus. Haut. 0,065. Style étrusque.

16. Nº 328. Ephèbe nu. Jambe d'appui gauche. Mains nº 11. nº 12. nº 13. nº 14.

et pieds brisés. Les proportions du corps sont celles de l'art polyclétéen. Haut. 0,09.

17. Nº 320. Personnage masculin, vêtu de la tunique courte; il porte sur l'épaule droite un panier de fruits (?), et tient dans la main gauche le pedum des bergers. Haut. 0,09. Relief d'applique.

18. Nº 332. Jeune homme imberbe, vêtu du chiton court, à la chevelure bouclée et longue que surmonte le pileus. Le poids du corps portait sur la jambe droite, la gauche est fléchie. Bras droit tendu en avant; bras gauche allongé, légèrement écarté du corps; les attributs que tenaient les mains font défaut. Pied droit brisé, mais conservé; jambe gauche manquant. Haut. 0,17.

Cette statuette a beaucoup souffert, et le modelé en est très abîmé. Réparation en plomb à la cuisse gauche.

<sup>1)</sup> Ex. statue drapée de l'Acropole, Kouros de Chypre, Deonna, L'archéologie, sa valeur, ses méthodes, III, p. 178, fig. 38. Cf. id., Les Apollons archaïques, p. 52—3; bronzes: Rev. arch., 1912, II, p. 40, 6, etc.

<sup>2)</sup> Répert., IV, p. 306, 5; II, p. 610, 6, etc.

La chevelure, le *pileus*, conviennent à l'un des Dioscures. Ceux-ci portent le plus souvent la chlamyde, mais sont parfois vêtus du chiton court<sup>1</sup>). L'expression pathétique du visage, à la bouche ouverte, aux yeux levés, à la tête légèrement rejetée en arrière, convient également à ce dieu <sup>2</sup>).

19. Nº 331. Artémis, vêtue du chiton court, le bras droit levé, le bras gauche (avant-bras brisé) écarté du corps. Les pieds manquent. Haut. 0,125.

20. Nº 323. Tête féminine qui servait d'applique et qui est creuse au revers. Autour du front, la coiffure forme des languettes régulières, suivant un procédé archaïque dont on trouve des exemples en Chaldée, dans les sculptures ibériques ³), etc. Les cheveux qui tombent sur les côtés et sur la nuque sont indiqués par des stries en arêtes de poissons, et ceux du dessus du crâne, plat, par des incisions en éventail. Le collier qui orne le cou est traité de la même façon que les cheveux du front. Patine verte. Haut. 0,04. Un trou indique la pupille.

Alors que les autres bronzes du Musée de Neuchâtel sont italiques ou gallo-romains, celuici dénote une autre provenance, sans doute grecque. Le type du visage, les caractères de la technique sont ceux des œuvres du VII° siècle, exécutées sous l'influence orientale 4).

- 21. Nº 322. Protomé de cheval ailé. Haut. 0,05.
- 22. Nº 321. Panthère. Long. 0,06.
- 23. Nº 314. Amulette. Parties sexuelles masculines, surmontées d'une tête humaine, à la barbe et au bonnet pointus. Anneau de suspension au revers. Haut. 0,045 5).



nº 15.



nº 16.



nº 17.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>) Dict. des ant. s. v. Dioscuri, p. 254, note 124; Roscher, Lexikon, s. v. Dioskuren, p. 1175.

<sup>2)</sup> Roscher, l. c.

<sup>3)</sup> Paris, Promenades archéologiques en Espagne, pl. XIV, statue du Cerro; à propos de ce détail, on a parlé de "procédés chaldéens" (Rev. des ét. grecques, 1898, p. 51; cf. Deonna, L'archéologie, III, p. 158) alors qu'ils agit d'un détail qui apparait partout.

<sup>4)</sup> Cf. Poulsen, Der Orient und die frühgriech. Kunst, p. 41, fig. 26, p. 42, fig. 27, p. 47, fig. 33—6 (ivoires de Nimroud).

<sup>5)</sup> Amulette identique au Musée de Dijon, Répert., IV, p. 355, 9.

La tête au bonnet pointu apparaît sur certains réchauds en terre cuite, où elle a même rôle prophylactique 1).

Quant à l'union du visage humain et des parties sexuelles, elle n'est pas inconnue dans les amulettes antiques. Des figurines de Baubo de Priène montrent un visage humain sur leur ventre,



comme plus tard les diables du moyen-âge  $^2$ ); ailleurs, l'œil seul est uni au phallus, etc.

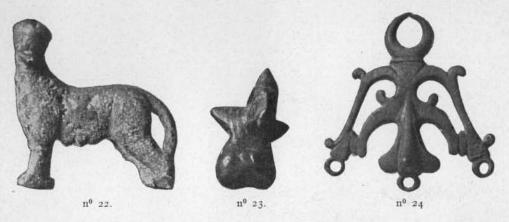
24. Nº 313. Amulette. Branche de végétal stylisée symétriquement; ornée dans le haut du croissant lunaire, qui servait en même temps d'anneau

<sup>1)</sup> Bulletin de Correspondance hellénique, 1905, p. 387; Rev. des Et. anc., 1908, p. 255.

<sup>2)</sup> Cf. mon prochain article dans cette revue: Le dévoilement prophylactique du corps.

de suspension, et dans le bas d'un phallus. Trois anneaux à la partie inférieure, supportaient peut-être des clochettes, dont le rôle prophylactique est bien connu, et qui apparaissent sur maints amulettes antiques. Inutile de rappeler que le phallus à ici la même valeur, comme dans le nº 23.

M. van Gennep, professeur d'ethnographie à l'Université de Neuchâtel, a attiré mon attention sur la ressemblance que



montre ce bronze avec une série d'amulettes, encore en usage à Naples, mais dont le type remonte à l'antiquité; elles représentent la branche de rue, plante dont le pouvoir magique est connu <sup>1</sup>), à laquelle sont attachés divers autres objets ayant même puissance, entre autres, comme ici, le croissant lunaire <sup>2</sup>). Il est vraisemblable de penser que l'amulette de Neuchâtel appartient à cette curieuse série.

## Genève, avril 1913.

<sup>1)</sup> Sébillot, le Folklore de France, III, La faune et la flore, Mélusine, VII, p. 238, 241, 273.

<sup>2)</sup> Günther, The Cimaruta; is structure and development, Folk-Lore, XVI, 1905, p. 132 sq,